



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Compte rendu du Conseil d'Administration de lundi 5 janvier 2015

De 18 heures 30 à 20 heures 15 au Foyer (bas) de Bagnols en forêt

Etaient présents : Mme Joanna Lafenéchère, Mrs David Bourg, Emmanuel Devesa, William Dumont (+ procuration Pascale Garcia-Bertrand), José Gossart, Stéphane Thomine. Le quorum est ainsi réuni.

Etaient absents excusés : Mmes Etienne Dechet, Jeanne Kerbelec et Mr Alain Rattin.

Il est rappelé l'importance pour les membres non disponibles lors d'une séance de donner leur procuration en raison des exigences de quorum prévue par les statuts.

1) **Gestion des déchets dans le Var** :

1.1 *Déchets ménagers* : Fin des travaux de la Commission Consultative départementale avec la participation de W. Dumont (et de M. Tosan Maire de Bagnols) le 18 décembre 2014. Une enquête publique aura lieu en 2015 sur le projet de Plan relativement satisfaisant et tout citoyen concerné (ou association) pourront exprimer leurs avis.

1.2 *Déchets du BTP* : Les travaux de la Commission Consultative ont commencé le 9 décembre pour un nouveau Plan. Le précédent sous la responsabilité de la DDTM et mal articulé avec la DREAL s'est révélé inopérant pour les dépôts sauvages sur le bord des routes ou sur des terrains de particuliers dans le Var. Les participants bagnolais sont les mêmes que pour les déchets ménagers. La suite, dans les deux cas, sera tributaire des élections départementales de mars 2015.

2) **Le futur SCoT du Pays de Fayence** : L'ABI (W. Dumont et S. Thomine) a participé aux trois groupes de travail préparatoires

3) **Relations avec d'autres Associations** :

3.1 *L'opposition municipale paraît finalement s'être scindée en deux associations distinctes* : www.bagnolsavenir.fr ou contact@bagnolsavenir.fr (pour ceux en apparence fidèles au tête de liste L Favre) d'une part, et agirpoubagnolsenforet@gmail.com (pour les trois autres conseillers municipaux d'opposition avec une expression particulièrement agressive envers l'ABI) d'autre part. C'est donc à cette dernière, et avec cette précision, que s'applique également la décision n°1 du Conseil d'Administration de l'ABI du 1er décembre 2014.

3.2 *Les efforts de structuration et de fonctionnement avec d'autres associations de la Communauté de Communes du Pays de Fayence* dans le cadre des Statuts de l'ABI permettant une solution souple d'associations affiliées ne changeant pas leurs personnalités mais permettant une meilleure efficacité : Un contact (avec copie à Hélène Asso et Caroline Onofri) a été pris à cet effet le 24 décembre avec le NCIC qui avait tenu le 9 décembre un Conseil d'Administration de réanimation de cette association en sommeil. Pas de réaction (peut-être à l'étude) à ce jour. Il est possible que ce sujet soit évoqué à son Conseil du Mardi 6 janvier 2015.

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

.../...

2

4) Programme de travail pour 2015 :

4.1 Les participants feront un effort indispensable pour compléter statutairement par cooptation l'effectif du Conseil d'Administration de l'ABI, afin de mieux répartir les dossiers à instruire ou à suivre. Aucune suggestion n'est faite en séance ;

4.2 Les participants estiment opportune une extension des réflexions et travaux à la transition énergétique (ressources renouvelables, éoliennes, soleil, géothermie, bois...en substitution progressive d'énergies fossiles). En particulier en suite logique de la manifestation réussie sur la forêt qui à Bagnols fait l'objet d'un plan de gestion mais sur un sol à dominante acide qui limite les variétés (ce qui par exemple ne permet pas les truffes). Une exploitation raisonnable de la forêt Bagnolaise semble pouvoir être étudiée pour fabriquer des plaquettes afin d'alimenter une chaudière communale en co-génération. Nous pourrions donc proposer un projet à la mairie. Il a déjà plusieurs communes en PACA qui ont mis en place ce genre de procédé qui ne requiert pas d'exploitation extensive comme pratiquée de manière contestable par E-ON et respecterait la cynégétique ;

4.2 Une date correcte pour l'Assemblée Générale annuelle pourrait être samedi 25 avril 2015 de 10 heures à Midi au Foyer (Vérifier disponibilité avec la Mairie). Des réunions d'information de la population sur nos actions, ou des réunions de quartiers pourraient être envisagées en 2015 ;

4.3 Alors que Bagnols est maintenant en Communauté de Communes Fayence, il sera étudié si une modification de son nom, sans trop d'inconvénients administratifs, se justifie ;

4.4 La répartition des responsabilités entre nous, ou éventuellement d'autres adhérents de l'ABI n'ayant pas une disponibilité suffisante pour siéger en CA, et leur suivi, par le document en cours de réalisation par notre Vice-présidente Pascale Garcia Bertrand sera continuée.

5) Questions diverses : Nous continuerons à suivre l'évolution du dossier « Alkimiya » dans le cadre d'un projet d'économie Sociale et Solidaire à Bagnols ; L'ABI est favorable au rétablissement d'une journée des associations à Bagnols ; W. Dumont participera à la réunion de la Commission de Suivi du site de la « décharge » du Balançon le 15 janvier 2015 à la Sous-préfecture de Draguignan (Problème du changement discutable de l'entreprise exploitante) ; Une audience est finalement prévue le 10 Mars 2015 à 14 heures de la 7ème chambre A de la Cour d'Appel d'Aix en Provence suite à requête de notre avocat en rectification d'erreur matérielle de l'arrêt du 10 juin 2013.

6) Date de la prochaine réunion, Lundi 2 février 2015 à 18 heures 30 au Foyer (bas). Le 1^{er} lundi du mois d'avril 2015 correspondant au Lundi de Pâques, une autre date sera à fixer (lundi 30 mars ?) si l'Assemblée Générale est confirmée pour le 25 avril.

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Nombre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Le Président : William Dumont (en l'absence du secrétariat)

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>